

RAPPORT ANNUEL 2019

Conseil National de l'Alimentation

251, rue de Vaugirard - 75732 Paris Cedex 15 - 01 49 55 80 78

www.cna-alimentation.fr

 CNA_Alim

Le présent rapport a été adopté par le Conseil National de l'Alimentation
lors de la séance plénière du 29 janvier 2020.

L'ALIMENTATION EN QUELQUES CHIFFRES

3

RECOMMANDATIONS POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

5

LE CONSEIL NATIONAL DE L'ALIMENTATION

11

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

18



L'ALIMENTATION EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS

L'alimentation en quelques chiffres clés

AGRICULTURE ET
AGROALIMENTAIRE =

5,7%

DE L'EMPLOI
NATIONAL EN
2017 (AGRESTE)

12%

DES ADULTES VIVENT
DANS UN FOYER EN
SITUATION DE PRÉCARITÉ
ALIMENTAIRE EN FRANCE
(ANSES, 2017)

18%

DES ADOLESCENTS EN
CLASSE DE 3^È SONT EN
SURCHARGE PONDÉRALE
EN 2017 (DREES)

CONSOMMATION
INDIVIDUELLE DE VIANDE
EN FRANCE EN 2018

87,5
kg

équivalents carcasse
soit +2.9% par rapport à
2017
(FranceAgriMer)

L'ALIMENTATION
EST LE

3^è

POSTE DE DÉPENSE
DES MÉNAGES
FRANCAIS (CRÉDOC)

EN 2017,
LE E-COMMERCE
REPRÉSENTE

5%

DU MARCHÉ
ALIMENTAIRE
(FEVAD)

L'alimentation en quelques chiffres clés

LE DISPOSITIF DE SURVEILLANCE DE LA CONTAMINATION CHIMIQUE DES ALIMENTS EST CONSIDÉRÉ COMME PERTINENT ET RÉPOND AUX PROBLÉMATIQUES SANITAIRES ET RÉGLEMENTAIRES DANS PRÈS DE

3/4

DES CAS
(ANSES, 2019)

20%

DE NOTRE EMPREINTE CARBONE TOTALE EST LIÉE À NOTRE ALIMENTATION (INRA)

LES DÉCHETS LIÉS À DES EMBALLAGES ALIMENTAIRES REPRÉSENTENT

65kg

par an et par personne en France (Ademe)

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE REPRÉSENTE

50kg

par an et par personne en France, en prenant en compte les repas hors-foyer (INRA)

LES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGROALIMENTAIRES FRANÇAIS S'ÉLÈVENT À

61,7

MILLIARDS D'EUROS SOIT + 40 % DEPUIS 2009. (Agreste)

53%

DES PRODUITS TRANSFORMÉS CONTIENNENT MOINS DE 3 ADDITIFS (OQALI, 2019)

DANS LES OUTRE-MER

80 à 90%

DE L'OFFRE DISPONIBLE PROVIENT DE L'IMPORTATION (IRD, 2019)



RECOMMANDATIONS
POUR LES POLITIQUES
PUBLIQUES

Relever le défi d'une alimentation favorable à la santé et à l'environnement

Les orientations du CNA

L'année 2019 a été marquée par de **nouvelles alertes sur les impacts sanitaires, sociaux et environnementaux de notre système alimentaire** (en particulier le rapport du GIEC^[1] sur la gestion des terres et le changement climatique, et les données de la DREES^[2] sur la hausse des prévalences de l'obésité et du surpoids chez les adolescents).

Construire les réponses aux défis alimentaires d'aujourd'hui et de demain passe par la nécessaire concertation des acteurs de l'alimentation, cœur de mission du Conseil national de l'alimentation, en y intégrant les attentes sociétales de plus en plus guidées par des dimensions éthiques et par une citoyenneté consciente des effets positifs et négatifs de certains modes de production et de consommation sur la planète.

Le CNA constitue un outil privilégié, un lieu unique de débat par son tour de table, regroupant les acteurs de la chaîne alimentaire, de la société civile, les experts scientifiques et techniques, les collectivités territoriales et l'État. Les questions peuvent être abordées de façon ouverte, constructive, en intégrant les spécificités et enjeux des différents acteurs. Sur des sujets parfois sensibles ou des controverses en matière d'alimentation, le CNA formule des recommandations opérationnelles et identifie les points de consensus comme de dissensus, tout en promouvant une **approche globale et positive de l'alimentation**.

Le CNA a dessiné les contours d'un objectif commun partagé par tous les acteurs de la chaîne alimentaire : l'accès à une alimentation favorable à la santé pour tous^[3]. Pour cela, **le CNA recommande une approche recentrée sur l'individu au cœur du système alimentaire**. Cette approche doit nécessairement s'appuyer sur une **responsabilité partagée par tous les acteurs concernés**, publics comme privés, ainsi que sur une **vision cohérente des politiques de l'alimentation**, au carrefour de nombreux enjeux (santé, environnement, justice sociale, culture, etc.).

Le CNA propose ainsi des recommandations prioritaires pour mettre concrètement en œuvre ces approches. Elles sont l'œuvre de plusieurs mois de concertation entre des acteurs aux intérêts parfois divergents, mais tous passionnés par l'alimentation ! Nous invitons chacun à s'en saisir.

Guillaume Garot,
Président du CNA

^[1] Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

^[2] Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère chargé de la santé.

^[3] Définition de l'alimentation favorable à la santé dans l'avis 81 du CNA.



Objectif: une alimentation plus favorable à la santé et à l'environnement



COMMENT

RECOMMANDATION
REPLACER L'INDIVIDU AU COEUR
DU SYSTEME ALIMENTAIRE

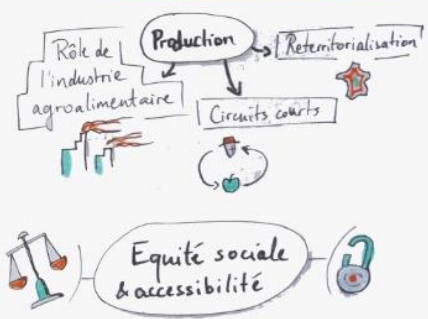
Donner la parole



Donner les moyens de comprendre & décider



Permettre l'accès à une offre + favorable à la santé



FACTEURS-CLÉS DE SUCCÈS

Responsabilité partagée des acteurs
"Ne pas tout attendre de l'Etat"

Vision systémique de l'alimentation
Pas seulement une question nutritionnelle mais aussi culturelle et patrimoniale

by @cpatinier

Vers une alimentation plus favorable à la santé : replacer l'individu au cœur du système alimentaire

Afin d'atteindre l'objectif partagé d'une alimentation plus favorable à la santé et à l'environnement, le CNA recommande de replacer l'individu au cœur du système alimentaire.

À cet égard, il convient de :

- **Donner la parole aux citoyens** : quelle agriculture et quelle alimentation voulons-nous ?
- **Donner les moyens de comprendre et de décider** en connaissance de cause : éducation à l'alimentation, développement de l'esprit critique et mise à disposition d'une information fiable et claire sur l'alimentation.
- **Permettre l'accès de tous à une offre adéquate** : lutte contre les inégalités sociales et territoriales, amélioration de la qualité de l'offre (notamment en termes de durabilité et de qualité nutritionnelle).

Pour cela, il est indispensable que tous les acteurs s'engagent à leur niveau et que les actions soient mises en œuvre selon une vision systémique de l'alimentation (il est primordial de prendre en compte la complexité des valences de l'alimentation, au carrefour de nombreux enjeux et donc de nombreuses politiques publiques).

Le CNA préconise ainsi de **positionner le citoyen et la société civile au cœur de la politique de l'alimentation** pour atteindre les objectifs d'une alimentation favorable à la santé pour tous. Constituer un environnement favorable, permettant de construire une véritable démocratie alimentaire, requiert l'engagement de tous les acteurs, privés comme publics, à toutes les échelles territoriales et une interministérialité renforcée.

Vers une alimentation plus favorable à la santé : Les recommandations concrètes associées

Engagement	Avis ou projet	Ambition	Levier	Recommandation d'action	Impacts attendus
Redonner la parole	Débats citoyens	Des politiques publiques co-construites, plus en phase avec les attentes sociétales	Mieux encadrer la consultation du public et des parties prenantes dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques sur l'alimentation	Formaliser la procédure de consultation du public et des parties prenantes (dont le devoir de suite) dans le cadre de l'élaboration et de la révision du PNAN (Programme national pour l'alimentation et la nutrition)	Enrichir le PNAN du dialogue avec la société
			Ouvrir les travaux du CNA au dialogue avec la société	Expérimenter et évaluer la méthodologie d'ouverture du CNA à la participation citoyenne. Définir le budget associé	Aller vers un CNA plus écouté, ayant plus de poids, enrichi des savoirs citoyens, et renforcé par la formalisation de l'étape de reddition des comptes
Donner les moyens de comprendre et de décider	Avis 82 sur l'éthique dans les abattoirs	Une meilleure information du consommateur	Expérimenter un étiquetage portant sur les modes d'élevage	Assurer une meilleure information du consommateur sur les modalités d'élevage, intégrant la bienveillance. Celle-ci peut prendre la forme d'un étiquetage sur le produit	Rendre le citoyen acteur de ses choix
	Avis 80 sur le e-commerce alimentaire	Une amélioration de la disponibilité de l'information sur les denrées alimentaires jusqu'au consommateur	Disposer de données brutes fiables	Avancer dans la concrétisation des principes et modalités de mise en œuvre des bases de données permettant de rendre l'information sur les denrées disponibles au sein de bases de données interconnectées accessibles en "données ouvertes"	Rendre le citoyen acteur de ses choix
	Avis 84 sur l'éducation à l'alimentation	Une éducation à tous les âges de la vie pour rendre autonome et construire une vision globale de l'alimentation	Développer l'esprit critique, donner les clés de compréhension des différents enjeux	Préférer un accompagnement et des informations plutôt que des injonctions. Favoriser l'« aller vers » et la bienveillance Renforcer l'éducation à l'information et aux médias à tous les âges de la vie (pour décrypter l'information sur l'alimentation, les publicités, le marketing, les étiquettes, etc.)	Rendre le citoyen acteur de ses choix

Vers une alimentation plus favorable à la santé : Les recommandations concrètes associées

Permettre l'accès de tous à une offre plus favorable à la santé	Avis 81 sur l'alimentation favorable à la santé	Lutte contre la précarité alimentaire	Réaliser une feuille de route interministérielle pour lutter contre la précarité alimentaire	Créer un fond d'expérimentation pour accompagner des initiatives novatrices ou qui ont fait leur preuves, collégiales et issues de diagnostics territoriaux, qui participent à la lutte contre la précarité alimentaire	Lutter contre la précarité alimentaire
	Avis 81	Mieux produire	Assurer la transformation* du système alimentaire européen vers une alimentation favorable à la santé	Faire de la PAC un outil de valorisation des pratiques bénéfiques à l'environnement et à la santé mises en œuvre par les agriculteurs.	Valoriser les modes de productions vertueux pour l'environnement et la santé
	Avis 81	Mieux transformer	Déterminer les moyens d'améliorer l'offre alimentaire	Développer des outils d'analyse des risques complets, allant plus loin que la seule maîtrise des risques sanitaires (risques nutritionnels, environnementaux, etc.).	Développer des démarches de management global des risques pour une amélioration continue
	Avis 81	Mise en cohérence des politiques alimentaires au niveau local	Développer les projets alimentaires territoriaux	Augmenter les financements des PAT ; intégrer des critères sur l'agriculture et l'alimentation durable dans les critères de soutien des PAT.	Re-territorialiser l'alimentation
Responsabilité partagée et vision holistique des systèmes alimentaires (clés de succès)	Avis 81	Mettre en cohérence et coordonner les politiques au niveau national et local	Disposer d'un cap et d'un suivi interministériel de la politique de l'alimentation	Délégué interministériel à l'alimentation	Pour le citoyen : disposer d'actions cohérentes sur les différents axes des politiques de l'alimentation (prévention santé, commerce, emploi, protection de l'environnement, patrimoine, etc.).

*la FNSEA, l'APCA et Coop de France considèrent qu'il est préférable de parler de transition du système alimentaire vers une alimentation plus favorable à la santé.

LE CONSEIL NATIONAL DE L'ALIMENTATION





L'édito de Guillaume Garot, Président du CNA

Madame, Monsieur, chers membres,

L'année 2019 a, une fois encore, été riche en travaux pour le Conseil National de l'Alimentation. Nous avons poursuivi ou terminé nos travaux de concertation sur l'éthique en abattoirs, l'étiquetage des modes d'élevage, le retour d'expérience de la crise du Fipronil et l'éducation à l'alimentation. En 2019, nous avons également poursuivi nos réflexions sur la participation citoyenne autour de l'alimentation et organisé notre premier atelier citoyen.

Les Français sont très attentifs au contenu de leur assiette et à l'impact de leur alimentation sur leur santé et sur la planète. Les connaissances scientifiques évoluent en permanence et chaque acteur doit s'adapter à ces enjeux de société. Le CNA a toute sa place dans ce paysage, en permettant une **concertation continue sur les sujets relatifs aux systèmes alimentaires**. Nous devons poursuivre nos engagements et nous exprimer sur les grands enjeux alimentaires, pour « nourrir » le débat public et aider les pouvoirs publics à faire évoluer les politiques de l'alimentation.

Retrouver confiance dans notre alimentation dans une société traversée par des tensions et inquiétudes multiples : le défi est d'importance. Le CNA apporte sa contribution pour le relever en éclairant les choix de ceux qui sont en responsabilité. C'est le sens de notre engagement collectif.

Guillaume GAROT

Une instance consultative indépendante, placée auprès de quatre ministères



Le CNA est une instance consultative indépendante, placée auprès des ministres chargés de l'environnement, de la consommation, de la santé et de l'agriculture.

A ce titre, il est consulté sur la définition de la politique publique de l'alimentation et donne des avis sur les questions qui s'y rapportent.



Il peut, en particulier, être consulté sur les grandes orientations de la politique relative à :

- l'offre alimentaire et la qualité des denrées ;
- la sécurité sanitaire des aliments ;
- la sécurité alimentaire et la question de la lutte contre la précarité alimentaire ;
- l'information des consommateurs ;
- la prévention des crises et la communication sur les risques.

Le CNA ne se substitue pas aux instances qualifiées en matière scientifique ni aux instances d'orientation économique. Il peut les consulter sur les questions relevant de leur compétence. Il participe également au développement du débat public.

Le secrétariat interministériel

Le secrétariat interministériel organise et anime, sous l'égide du Président, les activités du CNA.

Il est composé de **Karine Boquet**, Secrétaire interministérielle du CNA et d'une équipe permanente :

- **Chloé Abeel**, chargée de mission sur la participation citoyenne ;
- **Marion Bretonnière-le-Dû**, adjointe de la secrétaire interministérielle ;
- **Margaux Denis**, responsable de concertations et de la communication ;
- **Elora Gendre**, responsable de concertations et de l'accompagnement juridique ;
- **Ana Senn**, chargée de concertations et d'une mission d'appui notamment sur le bilan de la mandature 2016-2019.

Au cours de l'année, **Eva Morel** est venue en appui de l'équipe du CNA pour un stage de 6 mois sur la veille relative à la participation citoyenne sur l'alimentation. L'équipe a par ailleurs accueilli deux élèves de troisième pendant leur stage d'observation en milieu professionnel fin février 2019. Il a également confié une mission aux élèves fonctionnaires ingénieurs des Ponts, des Eaux et des Forêts.

Caractéristiques du Conseil National de l'Alimentation (pour la mandature 2016-2019)

Nomination des membres

62 membres nommés répartis en 8 collèges :

- . Associations de consommateurs ou d'usagers,
- . Société civile (protection environnementale et animale, prévention santé, etc.),
- . Producteurs agricoles,
- . Transformateurs et artisans,
- . Distributeurs,
- . Restaurateurs,
- . Syndicats des salariés de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la distribution,
- . Personnalités qualifiées.

9 membres de droit (Anses, INRA, INSERM, IFREMER, ADEME, INC et les collectivités territoriales).

2 représentants du Parlement

Les ministères chargés de l'agriculture, de la cohésion sociale, du commerce et de l'artisanat, de la consommation, de l'économie, de l'éducation nationale, de l'emploi, de l'environnement, de l'industrie, de l'outre-mer, de la pêche, de la recherche, de la santé participent aux débats avec voix consultative.

Qu'est-ce qu'un avis du CNA ?

Un avis du CNA est une **œuvre collective**, résultant de la participation des membres d'un groupe de concertation du CNA et du secrétariat interministériel. Il est rendu public une fois adopté en séance plénière du CNA. Il est destiné aux acteurs de l'alimentation, en particulier aux décideurs publics, afin d'**enrichir la décision publique** et d'intégrer les opinions des différentes parties prenantes.

Un groupe de concertation est un groupe de travail regroupant des membres du CNA et des invités choisis pour leurs compétences et leur point de vue représentatif d'une des parties prenantes du sujet traité.

Un avis du CNA est un document qui doit faire état de manière détaillée des recommandations issues d'une construction la plus consensuelle possible au sein du groupe de concertation, résultant d'une analyse intégrative d'un sujet donné, s'appuyant sur un processus d'auditions d'experts et de spécialistes. Les récents avis du CNA expliquent également les points de dissensus.

Règles d'éthique et déontologie

Accepter d'intégrer un groupe de concertation du CNA, c'est s'engager à respecter certaines règles d'éthique et de déontologie, sans lesquelles l'exercice de concertation pourrait être perturbé, voire altéré.

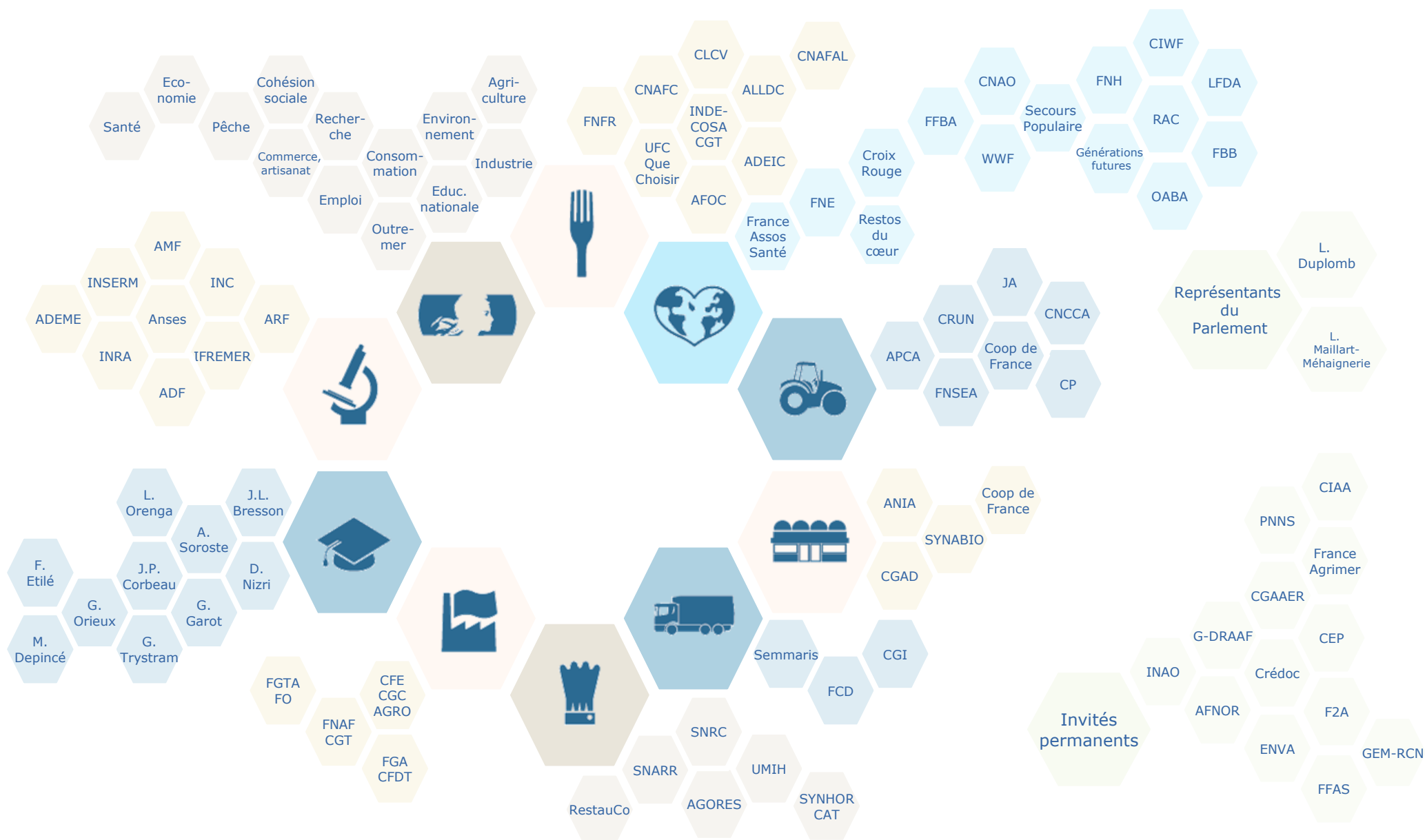
Ces règles ont pour objectif de permettre des débats ouverts et sincères, assurant l'expression d'opinions argumentées, offrant une équivalence d'expression à tous.

Ce n'est pas la position, la qualité ou le rang de celui qui s'exprime qui prévaut, mais bien la qualité de son argument.

La **charte d'éthique et de déontologie** du CNA a été adoptée en 2017 et est [consultable](#) sur le site internet.



Les membres du CNA 2016-2019



Entretien avec Karine Boquet, Secrétaire interministérielle du CNA

Le CNA est le « parlement de l'alimentation » où s'articulent attentes sociétales et réalités professionnelles

Le CNA est un lieu où les différents points de vue de l'ensemble des parties prenantes s'expriment et sont entendus, en plus d'être un lieu de construction d'une position consensuelle unique, parfois âprement négociée. Cette évolution va de pair avec une tendance de fond de la société, vers plus de démocratie participative dans les décisions publiques.



Rétrospective de l'année 2019

L'alimentation est au cœur de notre quotidien : besoin physiologique fondamental, c'est aussi une source de plaisir et de convivialité, de culture et de patrimoine. C'est aussi une source d'inquiétude lorsque le pouvoir d'achat et la précarité rendent le choix contraint, lorsque les informations qui accompagnent l'acte d'achat pour mieux consommer sont contradictoires, lorsque des crises ou des fraudes viennent rompre la confiance des citoyens accordée aux acteurs de la chaîne de production alimentaire. Le Conseil National de l'Alimentation est **un espace unique de rencontre de tous les acteurs qui constituent le système alimentaire** : représentants de la société civile, professionnels, scientifiques et représentants de l'État. Ensemble, nous croisons les regards pour bâtir les conditions de la confiance, **pour une alimentation plus favorable à la santé de tous et de la planète**. Nous produisons ainsi des avis qui viennent éclairer les décisionnaires publics et privés.

Si l'objectif de mieux produire, mieux transformer, mieux distribuer et mieux consommer est partagé à l'unanimité par tous les membres du CNA, la représentation des solutions pour l'atteindre peut différer en fonction des positions, intérêts et contraintes spécifiques de chacun.

Néanmoins, la concertation que nous conduisons avec l'équipe du secrétariat interministériel auprès de tous, nourrie de connaissances scientifiques, techniques, juridiques, économiques et sociologiques permet de dégager des leviers d'actions communs à impact fort pour la transition alimentaire mais aussi les points de dissensus.

Nous avons travaillé cette année à plusieurs sujets en ce sens. Nous avons conduit le premier retour d'expérience d'une crise alimentaire d'ampleur européenne, celle du Fipronil, avec l'ensemble des parties prenantes, y compris les autorités compétentes européennes.

Ceci a permis de mieux comprendre les facteurs contributeurs de la crise et d'améliorer l'accompagnement de la sortie de crise, centré sur une communication unique et techniquement légitime auprès du grand public.

L'information des consommateurs, notamment en matière de modes de production dans les exploitations agricoles ou encore la bien-être animale en abattoir, dans ses liens avec le mieux-être au travail des salariés nourrissent des concertations qui produiront leurs avis en 2020.

Enfin, l'ouverture à la participation citoyenne en partenariat avec la Commission Nationale du débat Public ouvre un champ des possibles extraordinaire. Celui du dialogue avec la société civile dans son ensemble, en articulation avec les corps constitués. Le premier atelier citoyen a été conduit fin 2019 et est en cours d'analyse. Cette démarche est inédite. Elle doit permettre de toujours viser les conditions de la confiance, pour ré-enchanter l'alimentation. **2020 s'annonce innovante !**

Entretiens avec les Directeurs généraux

ENTRETIEN AVEC

Thomas Lesueur, CGDD



« Le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire est fortement impliqué dans les travaux CNA. Les modes d'alimentation et de production agricole sont en effet étroitement liés aux problématiques environnementales et de prévention des risques pour la santé, avec de très forts enjeux pour l'avenir. Il nous faut ainsi travailler à une meilleure articulation entre les politiques publiques. Le développement du débat public sur les questions d'alimentation est également un sujet majeur sur lequel nous allons poursuivre nos travaux au CNA ».

ENTRETIEN AVEC

Pr Jérôme Salomon, DGS



« Le 4ème Programme national nutrition santé a été lancé en septembre 2019 dans le cadre de la politique de l'alimentation et la nutrition du gouvernement pour les 5 prochaines années. Il a pour objectif général d'améliorer la santé de chacun par l'alimentation et l'activité physique, deux déterminants majeurs de notre état de santé. Dans cette nouvelle dynamique, le CNA est un des acteurs importants de la mise en œuvre de ce programme de santé publique et de la politique du gouvernement en fédérant les acteurs autour du sujet de l'alimentation ».

ENTRETIEN AVEC

Virginie BEAUMENIER, DGCCRF



« Pour la DGCCRF, le CNA est un lieu favorisant le partage de son expertise sur la réglementation, ses possibilités d'évolution et son contrôle, notamment en matière de qualité des denrées alimentaires et d'information loyale des consommateurs. Il lui permet en retour de recueillir des données sur l'information, la qualité et la sécurité des denrées alimentaires ou encore la prévention des crises utiles dans l'exercice de ses missions. En 2019, la DGCCRF a pris une part active aux travaux relatifs à l'étiquetage des modes d'élevage. La pluralité et la qualité des acteurs dont le CNA organise le dialogue permet l'émergence de propositions en phase avec les attentes sociétales, utiles au développement des positions que nous portons dans les enceintes européennes ».

ENTRETIEN AVEC

Bruno Ferreira, DGAL



« Le CNA est une instance permettant le dialogue permanent des acteurs de la chaîne alimentaire et la formulation de recommandations sur les politiques publiques en cohérence avec les attentes des citoyens. Au-delà de la parole d'expert que porte chaque membre du CNA, l'organisation du débat public et l'expérimentation de la participation citoyenne viennent aujourd'hui renforcer la qualité de ce dialogue. Le travail sur l'éthique en abattoirs et sur l'étiquetage des modes d'élevage illustre bien la légitimité du CNA à traiter de sujets complexes, en lien avec de fortes attentes sociétales, dans le périmètre élargi des politiques de l'alimentation. C'est le cas encore pour la consultation du CNA sur le programme national alimentation nutrition qui fût un temps fort de l'année 2019 ».

RAPPORT D'ACTIVITÉS

JANVIER



2èmes Rencontres de l'alimentation durable organisées par la Fondation Daniel et Nina Carasso et plusieurs partenaires.

Le CNA a participé à la préparation de cet événement et notamment proposé un atelier « théâtre forum » pour expérimenter une modalité de participation citoyenne sur un sujet lié à l'alimentation. Guillaume Garot est par ailleurs intervenu lors d'une table ronde sur les « synergies et les coopérations entreprises-société civile pour accélérer la transition agricole et alimentaire ».

FÉVRIER



Séance plénière du 2 février 2019 au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.



Lors de cette séance, les membres ont adopté les avis n°82 « Comité national d'éthique des abattoirs » et n°83 « Retour d'expérience de la crise du Fipronil ».

MARS - AVRIL

Ateliers de recueil des attentes des membres du CNA sur la participation citoyenne le 20 mars et le 1^{er} avril 2019.



JUIN



Séance plénière du 5 juin 2019 dans les locaux d'AgroParisTech. Discussions sur la participation citoyenne et sur l'avancement des groupes de concertation en cours, sur la consultation du CNA sur le Programme National Alimentation Nutrition.

MAI



Réunion suivie d'une conférence de presse pour la pérennisation du Comité national d'éthique des abattoirs en présence de Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, le 24 mai 2019.



1^{ère} réunion du Comité d'action pour la participation citoyenne (CAP) présidé par Ilaria Casillo vice-présidente de la Commission nationale du débat public.

JUILLET



Tournage pour la vidéo sur le Comité d'éthique des abattoirs. Interviews de Jean-Luc Angot et Pierre Le Neindre avec l'appui de prestataires en communication.



Séminaire d'équipe les 16 et 17 juillet 2019 au Potager du roi. Réflexion sur le co-développement et sur le projet de rapport annuel au parlement.

SEPTEMBRE



Séance plénière du 26 septembre 2019 à l'Assemblée nationale. Adoption à l'unanimité de l'avis 84 sur **l'éducation à l'alimentation.**

OCTOBRE



> **Reprise des travaux du Comité d'éthique des abattoirs (CNEAb)** le 1^{er} octobre 2019 dans les locaux de la DGCCRF.

Première réunion de travail entre Patrick Bernasconi, Président du CESE et Guillaume Garot, Président du CNA le 9 octobre au Palais d'Iéna.



Colloque de l'Académie d'agriculture de France en partenariat avec le CNA sur **le droit à l'alimentation** le 10 octobre 2019. Intervention de Guillaume Garot sur les recommandations du CNA.

NOVEMBRE - DÉCEMBRE



« **Des citoyens pour quoi faire ?** », atelier de co-développement sur la culture de la participation dans le cadre de la semaine de l'innovation publique le 26 novembre 2019 au Lieu de la transformation publique.



Atelier citoyen le 23 novembre 2019 sur la participation citoyenne au CNA.



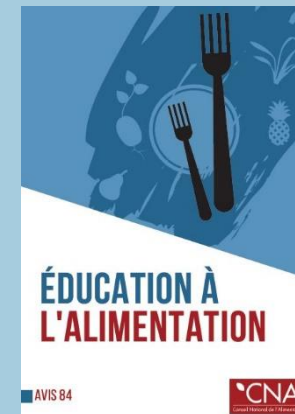
Bilan de la mandature 2016-2019

Début d'une enquête de satisfaction des membres du CNA et consultation sur leurs attentes pour la mandature 2020-2023.

Table with survey questions and response options. The table is partially obscured but shows columns for 'Tous importants', 'Importants', 'Pas importants', and 'Pas du tout importants'.

	Tous importants	Importants	Pas importants	Pas du tout importants
Alimentation-membres-concernés*	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Éducation-énergie*	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Intégration-des-entreprises*	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Attentes-associés-énergie*	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Liens-entre-le-partage-alimentaire*	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avis adoptés par le CNA en 2019



Avis n°83 « Retour d'expérience de la crise du Fipronil »

Le CNA plénier a adopté à l'unanimité moins deux abstentions, le 7 février 2019, l'avis n°83 portant sur un retour d'expérience de la crise du Fipronil.

Suite aux États Généraux de l'Alimentation, le CNA s'est vu confier une nouvelle mission, celle de participer à la conduite de retours d'expérience (retex) suite à la survenance de crises alimentaires d'ampleur nationale. Le premier retex conduit par le CNA a porté sur la crise dite du Fipronil. **Ce premier retex avait pour objectifs de participer à la résilience des organisations, à l'amélioration de la communication visant le grand public et la circulation de l'information entre les acteurs en temps de crise.**

Ce retex a été conduit au sein d'un groupe de concertation, animé par la secrétaire interministérielle, associant les représentants des acteurs concernés et/ou impliqués dans la gestion de crise, un sociologue modérateur des débats et un comité d'orientation associant les services de gestion des alertes compétents en matière de crise alimentaire.

Les travaux conduits ont permis de développer **une vision partagée de la crise** malgré des vécus et des perceptions différents, d'identifier un certain nombre de facteurs contributeurs de la crise, d'établir une chronologie de la crise et de partager des éléments de diagnostic.



CONTEXTE

La conduite d'un retex répond essentiellement au besoin de comprendre le processus de crise, la rationalité propre et la logique de chacun des acteurs poussant à la mise en œuvre d'actions et de mesures spécifiques. C'est un exercice pour lequel il est important de prendre le temps pour analyser le phénomène de crise de manière collective.

Le retex de la crise du Fipronil a été conduit par le CNA dans un temps contraint (5 réunions de 3 heures). La mobilisation de chacun des participants à ce groupe de concertation a néanmoins permis de produire **un retex ciblé sur la thématique de la communication et du partage d'information.**

Un élément de diagnostic a été reconnu à l'unanimité comme majeur dans le processus de crise : l'absence d'espace partagé entre les différents acteurs pour échanger de l'information pendant les crises. Cette absence d'espace conduit à un défaut de coordination en matière de communication visant le grand public.

Le groupe de concertation a formulé 9 recommandations dont 3 principales. Le CNA recommande de créer un dispositif permettant la mise en place d'un espace d'échange regroupant l'ensemble des acteurs pour partager des informations dans le cadre de la communication de crise visant le grand public. Ce dispositif complète mais se substitue pas aux dispositifs de gestion de crises ministériels. Le CNA recommande également de prendre le temps de rédiger des lignes directrices permettant de définir la communication pertinente à produire lors d'une crise. La troisième recommandation principale concerne la désignation d'un porte-parole unique, légitime de par sa compétence technique, pour assurer la communication institutionnelle.

Ces trois recommandations sont étroitement liées en ce qu'elles permettraient d'assurer une cohérence, via le partage d'information, les réflexions communes sur la communication et la diffusion de ces informations, de la communication visant le grand public au service de la gestion puis de la sortie de crise.

Avis n°82 « Comité national d'éthique des abattoirs »

Le CNA plénier a adopté à l'unanimité le 7 février 2019, l'avis n°82, premier avis du Comité national d'éthique d'abattoirs (CNEAb), **désormais un espace de concertation pérennisé**. Le CNEAb est présidé par M. Jean-Luc Angot, inspecteur général de santé publique vétérinaire. M. Pierre Le Neindre, directeur de recherche honoraire (INRA), en est le vice-président.

Composé de membres du CNA ainsi que des professionnels du secteur, des associations de protection animale, des vétérinaires, des représentants des cultes, des chercheurs (sociologues, juristes, philosophes, etc.) et des parlementaires, ce comité avait pour mission d'analyser les attentes sociétales, de donner un avis sur la politique publique, de débattre de l'évolution de la législation et de la réglementation relatives à l'amélioration de la protection animale en abattoir et joue un rôle dans le suivi de leur mise en œuvre.

Après 18 mois de travail, 14 réunions, de nombreuses auditions et plus de 50 heures de travail, le CNEAb a abouti à un certain nombre de recommandations dont 12 recommandations phares qui ont fait l'objet d'un consensus. Ces recommandations visent le renforcement des bonnes pratiques en faveur de la protection animale en abattoir et l'amélioration de l'efficacité des contrôles officiels ; l'acquisition, la gestion et la valorisation des compétences professionnelles ; le recensement et le suivi des abattoirs, leur aménagement et leur fonctionnement ; l'information du consommateur ; la recherche.



RENCONTRE AVEC **Jean-Luc ANGOT**, Président du groupe de concertation

« Le sujet des abattoirs est un sujet complexe et source de désaccords parfois importants. La mise en place d'un comité national d'éthique des abattoirs avait pour ambition de permettre le débat sur les sujets liés à l'abattoir, au bien-être des salariés et à la bientraitance animale.

L'assiduité et la participation active des participants ainsi que l'organisation d'auditions ont permis de co-construire des recommandations afin de penser et d'accompagner le développement de l'abattoir de demain. Le CNEAb a ainsi su devenir un espace incontournable de dialogue, d'échange et de regards croisés sur l'abattoir.

L'annonce de la pérennisation du CNEAb témoigne tant du besoin de disposer d'un tel espace d'échange que de celui de poursuivre le travail. »

Ces travaux ont ainsi mis en avant le lien qui existe entre la bientraitance animale en abattoir et le bien-être des salariés. Le CNEAb recommande ainsi d'améliorer les conditions de travail des salariés. Il apparaît également nécessaire d'optimiser les contrôles des services vétérinaires.

Un environnement favorable à la bientraitance animale en abattoir ne pourra se créer que grâce à des investissements dans les bâtiments et le matériel, de mieux former les personnels aux bonnes pratiques et de mieux valoriser les métiers des abattoirs et des contrôles.

Le comité insiste également sur le fait qu'il est essentiel de développer une information claire, sans message publicitaire, rédigée en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés par le processus de l'abattage, y compris les associations de protection animale.

Le CNEAb recommande par ailleurs de pérenniser le CNEAb en tant qu'espace unique de dialogue entre toutes les parties prenantes afin de poursuivre le travail sur des enjeux essentiels.

Avis n°84 « Éducation à l'alimentation »

Le CNA plénier a adopté à l'unanimité l'avis n°84 sur l'Éducation à l'alimentation le 27 septembre 2019. Cet avis est issu d'une auto-saisine du CNA datant ayant conduit à cinq mois de travaux d'un groupe de concertation co-présidé par le Pr Jean-Pierre Corbeau et le Pr Daniel Nizri. Cette thématique est identifiée comme prioritaire compte tenu des enjeux pour l'accès de tous à une alimentation favorable à la santé et à l'environnement, telle que définie dans l'avis n°81 du CNA. L'éducation à l'alimentation s'entend ici comme un **processus continu, tout au long de la vie**.

Ce sujet a déjà été traité en partie dans de récents travaux du CNA; le groupe a donc commencé par réaliser un suivi de recommandations issues des avis antérieurs. Il a ainsi identifié les actions « phares » mises en place par les parties prenantes et défini des priorités d'actions pour aller plus loin. Ces priorités se retrouvent dans les 9 recommandations clés de cet avis, qui poursuivent deux ambitions:

- une **éducation à tous les âges de la vie** pour **rendre autonome** et **construire une vision globale de l'alimentation** ;
- une **cohérence** et une **complémentarité des messages**.

RENCONTRE AVEC **Daniel NIZRI et Jean-Pierre CORBEAU**, Co-présidents du groupe de concertation



« L'éducation alimentaire qui ne relève pas d'un simple enseignement ou d'un pur transfert tournant parfois à l'injonction, est une nécessité pour renforcer la singularité du repas des Français, leur santé, leur mieux-être, le plaisir du partage et de la dégustation de produits dont on acquiert la connaissance, l'histoire et l'origine. »

« La mise en œuvre des recommandations très pragmatiques de cet avis peut permettre, à terme, à chacun de contribuer pour soi et les autres à la disponibilité et à l'accessibilité d'une alimentation favorable à la santé.

Il est donc maintenant de la responsabilité de tous les membres du groupe de faire en sorte que leur participation ait été utile. »



L'éducation à l'alimentation permet d'acquérir les connaissances utiles à chacun pour réaliser ses propres choix constructeurs d'une alimentation favorable à la santé. Cette éducation doit ainsi porter sur l'ensemble des dimensions de l'alimentation (répertoires du comestible, culinaire et gastronomique, plaisir sensoriel) et accompagner le mangeur à tous les âges de la vie. L'éducation à l'alimentation participe aussi au renforcement du lien social et à l'émergence d'une citoyenneté consciente des effets positifs ou négatifs de certains types de consommations sur l'état de notre planète.

Comité national d'éthique des abattoirs (CNEAb)

L'ÉDITO Dr Jean-Luc Angot
DE Président du groupe de concertation

« Le CNEAb a su devenir un lieu incontournable d'échanges et de débats sur l'abattoir de demain »



Dans quel contexte ce groupe t'il été pérennisé ?

La mise en place du comité national d'éthique des abattoirs (CNEAb) répond à la proposition n°1 issue de la Commission d'enquête parlementaire présidée par M. Olivier Falorni. La première recommandation de l'avis n° 82 propose de pérenniser le CNEAb, en tant qu'espace unique de dialogue entre toutes les parties prenantes. Le ministre de l'agriculture a annoncé la pérennisation du CNEAb en mai 2019 qui a conduit à l'adoption d'un mandat de travail par le CNA.

Comment va travailler ce groupe de concertation ?

Le CNEAb s'est à nouveau réuni à partir d'octobre 2019 et a notamment pour mission de réaliser le suivi des recommandations de l'avis n°82. Le mandat qui lui a été confié priorise certaines thématiques comme les grilles d'évaluation du BEA établies par les professionnels ou encore le suivi de l'évolution de l'Observatoire des abattoirs.

Le CNEAb poursuivra son travail sur ces sujets dans un climat de concertation apaisé et d'écoute et fera des rendus réguliers.

« La pérennisation du CNEAb va permettre de poursuivre le travail sur l'abattoir dans un climat d'écoute mutuelle » **Pierre Le Neindre**, Vice-président du groupe de concertation



1^{ère} réunion en octobre 2019



54 membres



Groupe suivi par Elora Gendre,
Responsable de concertations



Étiquetage des modes d'élevage

L'ÉDITO **Alain Soroste**
DE Président du groupe de concertation

« La très forte mobilisation des acteurs pour ce travail de concertation témoigne des forts enjeux associés à cette expérimentation »



Dans quel contexte ce groupe de concertation a-t-il été mis en place ?

Lors de Etats Généraux de l'Alimentation (EGA – 2017) le souhait d'aller vers plus de transparence sur les modes d'élevage des animaux a été exprimé parmi les attentes des consommateurs.

L'expression de ces attentes a conduit à inscrire dans la feuille de route des EGA 2018-2022 le besoin de mener une réflexion sur l'expérimentation de l'étiquetage des modes d'élevage des animaux. Le CNA a été saisi par ses quatre ministères de rattachement afin de définir les modalités de mise en œuvre de cette expérimentation afin de privilégier la concertation entre tous les acteurs concernés.

Quels sont les attendus spécifiques de cette concertation ?

Il est attendu que le CNA formule une proposition permettant de définir le périmètre de l'expérimentation (notamment, filière, denrée, critères de l'étiquetage) en veillant à sa bonne articulation avec la réglementation et les initiatives en cours.

Le mandat du groupe de concertation précise également le besoin d'indiquer les moyens et acteurs à mobiliser pour l'expérimentation ainsi que les critères et indicateurs qui permettront d'analyser les résultats et de mesurer les impacts de l'expérimentation.



1^{ère} réunion en mars 2019



57 membres



Groupe suivi par Elora Gendre,
 Responsable de concertations



La mission participation citoyenne au CNA

La loi pour l'avenir de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt du 13 octobre 2014 confie au CNA l'organisation de débats publics dans le domaine alimentaire. Pour répondre à cette mission, une stratégie en 4 axes a été mise en place et adoptée lors de la séance plénière de janvier 2018 : la conduite d'une veille thématique sur le sujet, la constitution d'un réseau de personnes ressources, la conception d'une méthodologie et l'expérimentation d'outils de participation citoyenne.

Veille thématique



Le secrétariat interministériel a accueilli Eva Morel (stagiaire Sciences Po Paris) afin de travailler à la formalisation d'un outil de veille permettant de suivre les démarches participatives ayant lieu dans le domaine alimentaire. La **lettre d'informations « Alimentation, les mots du débat »** permet de mettre en avant les résultats de ce travail de veille. Initialement adressée aux seuls membres du CNA, elle a récemment été ouverte au grand public. Elle est envoyée chaque mois à plus de 380 inscrits.

Réseau



Le secrétariat interministériel suit et participe autant que de possible aux événements majeurs portant sur la participation citoyenne. Adhérent à la **Charte de la Participation du Public**, le CNA participe également aux rendez-vous mensuels organisés par la Direction Interministérielle de la Transformation Publique, permettant ainsi de construire un réseau de personnes ressources sur le sujet de la participation citoyenne.

Expérimentations



En lien avec la conception de la méthodologie, le CNA expérimente au fil de l'eau des outils de participation citoyenne. Le 23 novembre 2019, **le CNA a organisé son premier atelier citoyen** réunissant 20 citoyens tirés au sort et reflétant la diversité de la société française afin de réfléchir à l'ouverture du CNA à la participation citoyenne. Le principe de reddition des comptes a également été pleinement expérimenté au travers de la **consultation des membres du CNA sur le Programme National Alimentation Nutrition** en avril. Les membres ont transmis leurs contributions sur le projet de programme et les représentants des ministères de rattachement ont fourni un retour argumenté mettant en lumière les contributions qui pouvaient être prises en compte et celles qui ne le pouvaient pas avec les raisons associées.

Méthodologie



En mai 2019 un groupe de travail appelé « **Comité d'Action pour la Participation** » a été mis en place afin de conduire une réflexion sur la manière dont la participation citoyenne pourrait être intégrée au CNA. Des ateliers de recueil des attentes des membres du CNA ont été organisés afin d'éclairer les membres du CAP sur les craintes et les espoirs des membres du CNA sur le sujet de la participation citoyenne. Le livrable du CAP sera présenté et soumis au vote des membres du CNA en janvier 2020.

Des citoyens au CNA ?

Oui, mais comment ?

→ « Faut-il consulter les citoyens avant, pendant, après les travaux du CNA ? »

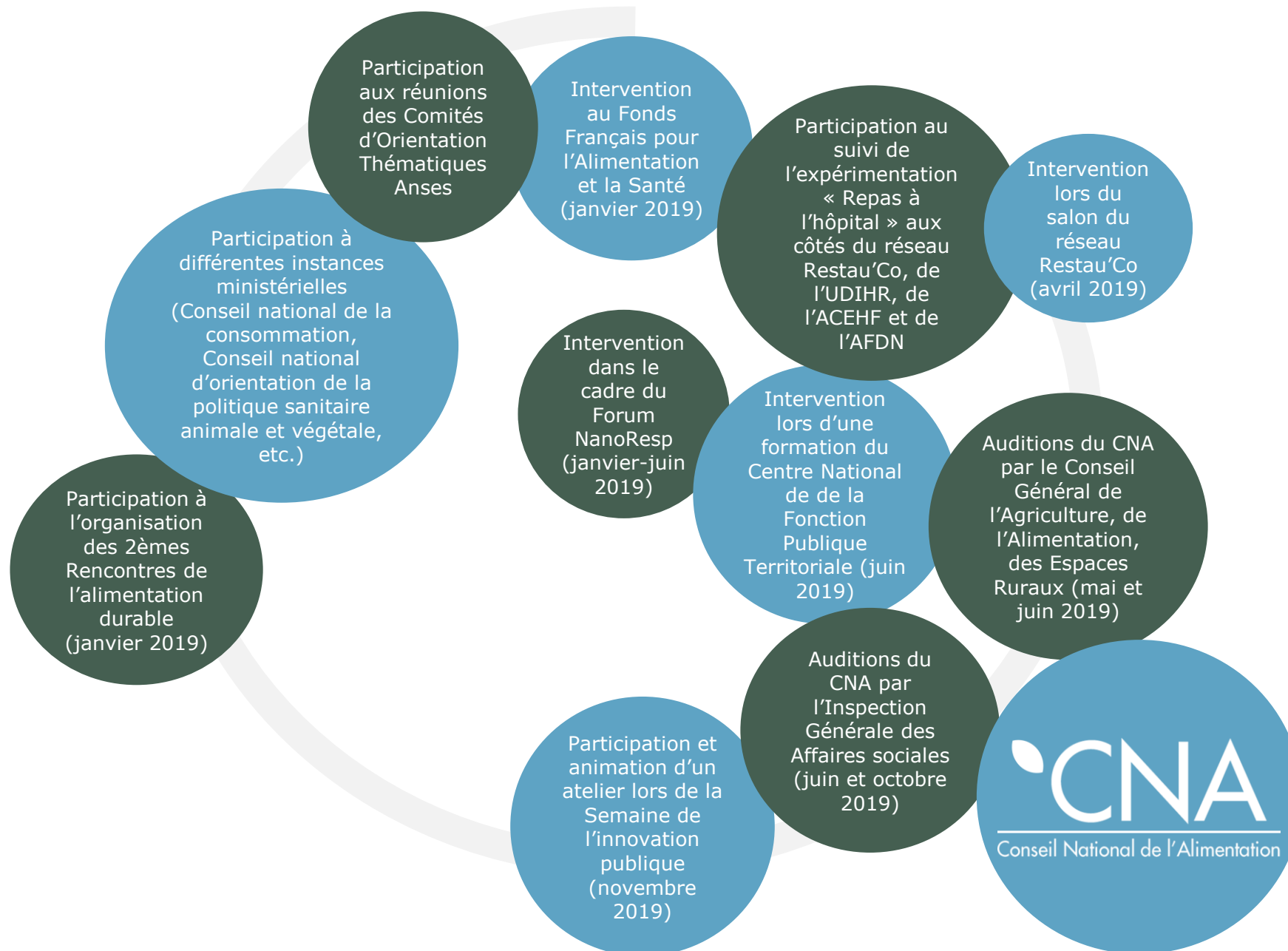
← « Faut-il intégrer les citoyens au groupe de concertation pour mener des débats à part ? »

→ « Représentativité ou diversité des publics, que privilégier ? »

Autant de questions que se sont posés les membres du Comité d'Action pour la Participation pendant leurs travaux...



Projet suivi par
Chloé Abeel
Chargée de mission

Rayonnement extérieur : colloques, séminaires, interventions

Rayonnement extérieur : colloques, séminaires, interventions



Rayonnement extérieur : la visibilité du CNA



VISIBILITÉ RENFORCÉE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- 3900 abonnés Twitter
- 470 abonnés LinkedIn
- 170 abonnés Facebook
- Création d'un compte Instagram



SITE WEB

- Informations sur les travaux
- Agenda et principales actualités
- Espace membres



AVIS RELAYÉS DANS LES MÉDIAS ET DANS DES OUVRAGES

Ex: le président du CNEAb sur Cnews



VIDÉOS

- Présentation du CNA (mise à jour en 2019)
- Présentation du CNEAb

ALIMENTATION
LES MOTS DU
DÉBATUNE LETTRE
D'INFORMATION SUR LA
PARTICIPATION
CITOYENNE

380 abonnés

RÉFLEXION SUR UNE
STRATÉGIE DE
COMMUNICATION

Appui d'une agence de communication pour affiner la stratégie



Projets étudiants et stagiaires

Eva Morel, étudiante à Sciences Po Paris, a travaillé avec l'équipe du CNA à la mise en place d'outils de veille des dispositifs de participation citoyenne sur les thématiques alimentaires (stage au printemps-été 2019). Elle a également co-rédigé un outil d'argumentation sur la participation citoyenne.



L'équipe du CNA est intervenue dans différentes formations d'enseignement supérieur en 2019 : Université de Bourgogne, Université de Montpellier, AgroParisTech, VetAgroSup Clermont, etc.

Le CNA a également encadré des projets d'étudiants en **Formation Initiale des Ingénieurs des Ponts, des Eaux et des Forêts** (étude dans le cadre des travaux de Groupe d'Analyse d'Action Publique, AgroParisTech) sur les thématiques suivantes :

- **Le modèle alimentaire français** (février 2019). Rapport disponible sur le site du CNA ;
- **Évolution du CNA dans le cadre de l'ouverture à la participation citoyenne** (en cours).



Le modèle alimentaire français face à l'évolution des pratiques alimentaires : des régulations socio-culturelles à promouvoir ?

Rapport de Groupe d'Analyse d'Action Publique pour le Master Spécialité Politiques et Action Publique pour le Développement Durable

Mme DUPRENOY
Laure LAFRESSARD
Clémence MOUILLE RICHARD
Edouard PAILLETTE

Année universitaire 2018/2019

Rédigé par Monsieur Pierre-Étienne BOUILLON, professeur à AgroParisTech, et par Mesdames Karine BOQUET et Marion BRETONNIERE-LE DUC, du Conseil National de l'Alimentation

Structures ayant participé aux travaux

Plusieurs structures non-membres du CNA ont participé aux groupes de concertation en 2019 selon la thématique traitée : Association française des diététiciens nutritionnistes, Conseil supérieur de l'audiovisuel, Ligue de l'enseignement, Syndicat des infirmier(e)s éducateurs en santé de l'éducation nationale, Groupe E.Leclerc, les Mousquetaires, DG Santé de la Commission européenne, Direction départementale de la protection des populations 49, Syndicat National des Techniciens supérieurs du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Conseil national de l'ordre des vétérinaires de France, Fédération des syndicats vétérinaires de France, Syndicat National des Inspecteurs en Santé Publique Vétérinaire, Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral, Culture Viande, Fédération Nationale des Exploitants d'Abattoirs Prestataires de service, Fedev, CIV - Viandes, sciences et société, Comité Interprofessionnel de la Dinde Française, Comité Interprofessionnel du Poulet de Chair, Comité Interprofessionnel du Canard à Rôtir, Interbev, Fédération des industries avicoles, Interprofession nationale du porc, Institut technique agricole, Conseil Français du Culte Musulman, Consistoire central, Centre national interprofessionnel de l'économie laitière, Confédération nationale Défense de l'animal, Association nationale interprofessionnelle de la volaille de chair, Comité lapin interprofessionnel pour la promotion des produits, Comité national pour la promotion de l'œuf, Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes.

- ADEIC** - Association de défense, d'éducation et d'information du consommateur
ADEME - Agence de l'environnement de la maîtrise de l'énergie
ADF - Assemblée des départements de France
AFNOR - Association française de normalisation
AFOC - Association Force ouvrière consommateurs
AGORES - Association nationale des directeurs de la restauration collective territoriale
ALLDC - Association Léo Lagrange pour la défense des consommateurs
AMF - Association des maires de France
ANIA - Association nationale des industries agroalimentaires
Anses - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
APCA - Chambres d'agriculture France
ARF - Association des régions de France
CEP - Centre d'études et de prospective (ministère en charge de l'agriculture)
CESE(R) - Conseil économique, social et environnemental (régional)
CFE CGC AGRO - Confédération française de l'encadrement, confédération générale des cadres – Fédération nationale agroalimentaire
CGAAER - Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux
CGAD - Confédération générale de l'alimentation en détail
CGI - Confédération française du commerce de gros et du commerce international
CNFPT - Centre national de la fonction publique territoriale
CIAA - Comité Interministériel de l'Agriculture et de l'Alimentation
CIWF - *Compassion in World Farming*
CLCV - Consommation, logement et cadre de vie
CNA - Conseil national de l'alimentation
CNAO - Collectif national des associations d'obèses
CNAFAL - Conseil national des associations familiales laïques
CNAFC - Confédération nationale des associations familiales catholiques
CNEAb - Comité national d'éthique des abattoirs
CNMCCA - Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles
CP - Confédération paysanne
CRUN - Coordination rurale union nationale
DGAL - Direction générale de l'alimentation
DGCCRF - Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
DGS - Direction générale de la santé
DRAAF - Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
EGA - États généraux de l'alimentation
F2A - Réseau formation agroalimentaire
FBB - Fondation Brigitte Bardot
FCD - Fédération des entreprises du commerce et de la distribution
FFBA - Fédération française des banques alimentaires
FFAS - Fonds français pour l'alimentation et la santé
FGA – CFDT - Fédération générale agroalimentaire – Confédération française démocratique du travail
FGTA – FO - Fédération générale des travailleurs de l'agriculture, de l'alimentation, des tabacs et des services annexes – Force ouvrière
FNAF – CGT - Fédération nationale agroalimentaire et forestière – Confédération générale du travail
FNE - France nature environnement
FNFR - Fédération nationale familles rurales
FNH - Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et pour l'Homme
FNSEA - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
G-DRAAF - Groupement des DRAAF
GEM-RCN - Groupement d'étude des marchés – restauration collective et nutrition
IFREMER - Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
INAO - Institut national de l'origine et de la qualité
INC - Institut national de la consommation
INDECOSA – CGT - Association pour l'information et la défense des consommateurs salariés de la CGT
INRA - Institut national de la recherche agronomique
INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale
JA - Jeunes agriculteurs
LDFA - Fondation Droit Animal, Éthique et Sciences
Loi EGAlim - loi du 30/10/2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous.
OABA - Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs
PNA - Programme national pour l'alimentation
PNaN - Programme national pour l'alimentation et la nutrition
PNNS - Programme national nutrition-santé
RAC - Réseau Action Climat
Retex - Retour d'expérience
SNARR - Syndicat national de l'alimentation et de la restauration rapide
SNRC - Syndicat national de la restauration collective
SYNABIO - Syndicat des entreprises bio
SYNHORCAT - Syndicat français de l'hôtellerie, des restaurateurs, des cafetiers et des traiteurs
UFC – Que choisir - Union fédérale des consommateurs – Que Choisir
UMIH - Union des métiers de l'industrie hôtelière
WWF - *World Wide Fund for Nature* ou Fonds mondial pour la nature

LE CNA EN BREF

Le « parlement de l'alimentation »

Le CNA est une instance consultative indépendante, placée auprès des ministres chargés de l'environnement, de la consommation, de la santé et de l'agriculture.

Il est consulté sur la définition de la politique publique de l'alimentation et émet des avis à l'attention des décideurs publics et des acteurs de la filière alimentaire.

Positionné comme un parlement de l'alimentation, le CNA développe depuis plus de 30 ans un processus de concertation intégrant les préoccupations des filières et de la société civile. Réalités du monde professionnel et attentes des consommateurs entrent ainsi en compte dans les débats.

Composition du CNA

Répartis en 8 collèges, ses membres nommés représentent les principaux acteurs de la filière alimentaire : producteurs agricoles, transformateurs et artisans, distributeurs, restaurateurs, associations de consommateurs et d'usagers des systèmes de santé, de protection de l'environnement, d'aide alimentaire, syndicats de salariés, ainsi que des personnalités qualifiées. Les établissements publics de recherche et d'évaluation scientifique ainsi que les collectivités territoriales sont également membres de droit du CNA. En outre, assistent de plein droit aux travaux les représentants des ministères concernés.

Pour la mandature 2016-2019, le CNA est présidé par M. Guillaume GAROT, député de la Mayenne et ancien ministre délégué à l'agro-alimentaire.

84 avis rendus à ce jour

Depuis sa création, le CNA a émis 84 avis sur des sujets tels que :

- la qualité des denrées alimentaires,
- l'information des consommateurs,
- l'adaptation de la consommation aux besoins nutritionnels,
- la sécurité sanitaire,
- l'accès à l'alimentation,
- la prévention des crises, etc.

Tous les avis sont consultables et téléchargeables sur www.cna-alimentation.fr





Conseil National de l'Alimentation

251, rue de Vaugirard - 75732 Paris Cedex 15 - 01 49 55 80 78

www.cna-alimentation.fr

 CNA_Alimentation

RAPPORT ANNUEL 2019